

« Former les professionnels pour lever le tabou sur la sexualité »

Entretien avec Nathalie Spenatto, médecin, responsable du CDAG-Ciddist de Toulouse¹.

*La Santé en action :
Quelles sont les compétences nécessaires à un professionnel pour aborder des sujets ayant trait à la santé sexuelle avec ses patients ?*

Nathalie Spenatto : Le concept de santé sexuelle a été défini en 2002 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social associé à la sexualité. Elle ne consiste pas uniquement en l'absence de maladie, de dysfonction ou d'infirmité. » La santé sexuelle fait donc partie intégrante de la santé et de la qualité de vie de l'ensemble des personnes que peut rencontrer un professionnel, elle ne se situe pas que dans le champ classique du soin.

Les patients doivent tout d'abord pouvoir bénéficier d'informations, de soutien et d'écoute leur permettant d'adopter une conduite en conformité avec leurs désirs en toute sécurité. Ils doivent pouvoir accéder à des professionnels formés en prévention, conseil, éducation et promotion de la santé.

Ils doivent également pouvoir bénéficier de dépistages adaptés (pour le VIH, les hépatites, les IST, sans oublier le frottis cervico-vaginal pour les femmes), de soins de prévention dans le domaine des grossesses non désirées (contraception, orthogénie) et de vaccinations (hépatite B, papillomavirus). La prise en charge des IST, de l'infection par le VIH et les hépatites, et des dysfonctions sexuelles est bien sûr essen-

tielle. Les questions de santé mentale relatives ou associées à la santé sexuelle sont également un élément important. La question des violences dans le domaine de la santé sexuelle doit pouvoir être abordée et sa prise en charge maîtrisée. La prise en charge en santé sexuelle dans sa globalité peut faire appel à des domaines médicaux ou paramédicaux très variés (dermatovénérologie, gynécologie, infectiologie, urologie, sexologie, psychologie, psychiatrie, etc.), mais aussi à des notions non médicales de droit ou d'éthique, par exemple.

S. A. : Le professionnel ne se situe donc plus uniquement dans une vision médicale ?

N. S. : Effectivement, il ne s'agit plus pour les professionnels concernés de « faire du soin » mais plutôt de « prendre soin », ce qui sous-entend, de ne pas agir dans le but unique d'une guérison en s'occupant uniquement de la maladie ou de la dysfonction, mais de prendre en charge les personnes

dans leur globalité (aspect moral/physique et social). Ainsi, tout professionnel œuvrant dans le champ de la santé sexuelle devrait élargir le concept de soins (« cure ») au concept de « care » anglo-saxon, c'est-à-dire « prendre soin de ».

Il devra mettre en œuvre une approche centrée sur la personne dans la globalité de sa vie sexuelle, aussi bien biologique que psychosociale. La capacité à écouter et à explorer les expériences sans jugement est un élément essentiel de la prise en charge. Ces éléments doivent être partagés par l'ensemble des professionnels exerçant dans ce champ.

Acquérir des compétences approfondies dans l'ensemble de ces domaines est un challenge bien difficile à relever pour un professionnel de premier recours. La capacité à travailler en équipe multidisciplinaire ou à fonctionner en réseau semble difficilement contournable.

S. A. : Que préconisez-vous pour améliorer les pratiques des professionnels dans le domaine de la santé sexuelle ?

N. S. : Pour améliorer la pratique des professionnels, deux conditions me semblent essentielles :

- d'une part, l'appropriation et l'intégration dans la pratique du professionnel du concept de santé sexuelle de l'OMS (voir ci-dessus) et donc de la notion d'approche globale du « care » centré sur la personne ;
- d'autre part, la possibilité d'accès à une formation polyvalente abordant l'ensemble des champs médicaux et

« LA SANTÉ SEXUELLE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE LA SANTÉ ET DE LA QUALITÉ DE VIE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES QUE PEUT RENCONTRER UN PROFESSIONNEL, ELLE NE SE SITUE PAS QUE DANS LE CHAMP CLASSIQUE DU SOIN. »

non médicaux nécessaires pour tous les professionnels concernés.

Il faut en premier lieu apprendre à décloisonner les pratiques entre les différentes spécialités reconnues.

Il ne s'agit pas que tous les professionnels aient une compétence dans tous les domaines (ce qui est en pratique impossible), mais, au minimum, qu'ils soient capables d'établir un « état des lieux » global des personnes dans le champ de leur santé sexuelle, d'identifier les éventuels problèmes ou difficultés, et d'orienter ensuite vers les personnes compétentes si nécessaire. Il faudrait donc définir un niveau de formation « de base » en santé sexuelle pour les soins de premier recours, puis favoriser le développement de réseaux de professionnels sensibilisés à la thématique, qui puissent répondre d'une manière coordonnée aux différentes problématiques plus spécialisées rencontrées. En ce sens, une formation commune à différents corps de métiers pourrait être intéressante. Des diplômes universitaires en santé sexuelle existent déjà, il faudrait favoriser leur développement. Les dispositifs de formation médicale continue devraient également intégrer une formation spécifique à ce sujet.

S.A. : Ce type de formation n'existe pas à ce jour en France ?

N.S. : Contrairement à certains pays anglo-saxons, où la médecine génito-urinaire est une spécialité à part entière, il n'y a pas en France de spécialité médicale individualisée dans le champ de la santé sexuelle. La création d'un diplôme d'études complémentaires médical dans ce domaine serait certainement une avancée notable.

De même, l'absence de terrains de stage pour les futurs médecins ou professionnels de santé est une carence importante qui devrait être corrigée. Si des centres de santé sexuelle en réseau sur le territoire existaient, ils pourraient, via la formation d'étudiants, inculquer une « culture » dans ce champ et ainsi améliorer la prise en charge des personnes sur l'ensemble d'un territoire de santé. En effet, il y a souvent des freins pour les professionnels à aborder la sexualité des patients qui

« LA DIFFICULTÉ PRINCIPALE D'APPROCHE DANS LA SANTÉ SEXUELLE RESTE LE TABOU SUR LA SEXUALITÉ. LA SEXUALITÉ FAIT PARTIE DE L'INTIME, DU CACHÉ. »

relève du champ de l'intime, donc du secret.

La santé alimentaire, le sommeil, le tabagisme, etc., font partie des éléments de base habituellement recueillis dans les dossiers des patients. Il faudrait que le champ de la santé sexuelle devienne un élément comme un autre, incontournable, de l'interrogatoire de base des personnes. En l'absence de professionnels formés, non seulement sur le plan théorique (diplôme) mais aussi sur le plan pratique (terrains de stage), on ne peut que craindre que l'abord de la sexualité reste un tabou.

S.A. : Quels conseils donneriez-vous à un professionnel rencontrant des difficultés face à des sujets liés à la santé sexuelle ?

N.S. : Je crois qu'il faut en premier lieu « dédramatiser ». La difficulté principale d'approche dans la santé sexuelle reste le tabou sur la sexualité. La sexualité fait partie de l'intime, du caché, elle reste un « tabou » dans son acception la plus générale, c'est-à-dire « un sujet qu'il serait malséant d'évoquer en vertu des convenances sociales ou morales d'une société donnée ». Ainsi, pour le professionnel comme pour le patient, aborder le sujet même de santé sexuelle, dans quelque composante que ce soit, reste difficile, chacun campant sur une idée *a priori* de l'autre, sur le fondement de sa pensée, de ses croyances et de ses limites. Le tabou reprend ici tout son sens initial : « *Mot polynésien, désignant ce que les profanes ne peuvent toucher sans commettre un sacrilège.* » Il faut pouvoir arriver à ce que l'abord de la santé sexuelle ne soit plus « sacrilège », aussi bien pour le patient que pour le professionnel. Il faut donc que le professionnel travaille sur ses propres représentations de la sexualité, ses propres freins, ses propres tabous, non pas pour se renier dans sa personnalité intime mais plutôt pour apprendre à s'en détacher dans l'inté-

rêt des personnes qu'il reçoit. Il faut que les patients perçoivent une empathie, une bienveillance chez le professionnel, celle-ci ne pouvant être perçue que si le professionnel est à l'aise dans le domaine concerné, donc qu'il a travaillé sur sa propre notion de l'intime. Il faut donc faire un point sur soi, ceci n'est pas une chose facile, mais cela devrait être abordé au cours de la formation de tous les professionnels de santé.

S.A. : Former les professionnels pour dédramatiser la thématique de la sexualité ?

N.S. : Dédramatiser, c'est aussi percevoir que, pour la plupart des personnes, les mêmes problématiques d'intime surgissent lors du passage chez un professionnel. Dans la plupart des cas, l'attente du déclenchement de la question sur la santé sexuelle est forte et espérée, il n'est pas facile pour le patient de verbaliser en premier. Avec l'expérience, on voit bien que l'amorce d'une discussion sur la sexualité en général est souvent parfaitement bien acceptée, elle est souvent source de « soulagement » de la part des patients qui étaient en attente de conseils sans oser en déclencher la demande.

Les mots d'ordre sont donc dédramatisation et empathie. Le sujet « santé sexuelle » n'est pas « techniquement » plus difficile que d'autres sujets de santé, il l'est simplement plus psychologiquement ou sociologiquement. Les patients sont en attente forte de la part des professionnels, il faut donc oser « aller vers eux » à ce sujet, sans aucun *a priori*. ■

Propos recueillis par Yves Géry

1. Centre de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) – Centre d'information de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (Ciddist) – Hôpital La Grave, place Lange, 31052 Toulouse Cedex.

L'ESSENTIEL

- Les patients doivent bénéficier d'information, d'écoute et de soutien.
- Il s'agit pour les professionnels de prendre en charge les personnes dans leur globalité ; il convient donc de les former et de les inciter à travailler en réseau, en équipe multidisciplinaire, et à décloisonner les pratiques.
- La difficulté principale d'approche dans la santé sexuelle reste le tabou sur la sexualité.
- Les patients ont de fortes attentes, les professionnels doivent oser « aller vers eux » sur ce sujet, sans *a priori*.

Dossier

Santé sexuelle : à quels professionnels s'adresser ?